



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes à haute tension

Question écrite n° 60482

Texte de la question

M. Jacques Domergue attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur l'enquête du CRIIREM, centre de recherche et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques. Les résultats de cette enquête montrent une augmentation de certains troubles, maux de tête, vertiges, états dépressifs, sommeil perturbé, pour les riverains de lignes électriques à très haute tension. C'est pourquoi il lui demande son avis sur la dangerosité de ces lignes THT.

Texte de la réponse

L'enquête effectuée par le centre de recherche et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (CRIIREM) a consisté à recueillir, sur la base d'un questionnaire individuel, des données concernant d'éventuels symptômes exprimés par les riverains de lignes à très haute tension. Il s'agit ici d'une simple enquête d'opinion, qui ne peut en aucun cas être assimilée à une étude descriptive ou analytique à caractère scientifique. En effet, plusieurs biais et facteurs de confusion sont susceptibles d'être identifiés, retirant d'emblée toute portée scientifique aux résultats, à leurs analyses et aux conclusions qui pourraient en être tirées. Les champs électromagnétiques suscitent une inquiétude grandissante au sein de la population, en raison de l'important développement des technologies qui en génèrent et de certaines interrogations de la communauté scientifique. Les conséquences éventuelles de ces champs ne doivent pas être négligées et l'effort de recherche dans ce domaine doit être poursuivi. Plusieurs études ont été lancées en 2008 sur ce sujet, parmi lesquelles figurent les travaux que mène actuellement l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET) afin d'établir une synthèse des expertises internationales relatives aux effets sanitaires des champs électromagnétiques à basse fréquence effectuées depuis 2004, de faire des propositions d'études et de recherches pour renforcer la connaissance scientifique dans le domaine des champs électromagnétiques à basse fréquence et d'améliorer l'information du public. Son rapport doit être remis prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60482

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9605

Réponse publiée le : 26 janvier 2010, page 844